

Séance du 10 Août 1955.

L'an mil neuf cent trente cinq, le dix Août à 21 heures, le Conseil Municipal de Montrejeau s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus

Présents : M. M. Maréchal, Biraubert, Dorbessay, Arzen, Eycheune, Beyret, Vallet, Gupstigneur, Bondoumet, Isnard, Suberbielle, Seilhay, Castet Barone, Blanchard, Ladeu,

Absents : M. M. Boreche, Gerardoy, Labayle.

Offres d'immeubles  
pour la Poste.

M. le Maire rappelle au Conseil que dans sa séance du 9 Avril dernier, il a donné un avis défavorable au transfert du bureau des Postes à l'immeuble Besset situé rue Nationale. Plusieurs habitants ont, depuis, cette date, offert leur immeuble pour ce service public.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Gabriel Dulac, offrant l'immeuble Vielapuz de la place Lafayette pour la somme de 330.000 frs.

Cette offre, vu le prix demandé, est immédiatement rejetée.

L'immeuble Couspeyre (ancienne coopérative) situé à l'angle de la place Lafayette et de la place Vatan, Abeille, est ensuite envisagé et fait l'objet d'observations diverses. La superficie de terrain couvert par cet immeuble est de 300 mètres carrés et le prix demandé est de 140.000 frs. Il est fait ressortir que l'état de cet immeuble nécessitant sa démolition presque entière, le prix est beaucoup trop élevé.

Il est ensuite question du terrain Ane' situé rue des Fyrcières, d'une superficie de 1200 mètres carrés. Le prix demandé pour ce terrain est de 100.000 frs. Une longue discussion s'engage : certains conseillers appuient le choix de ce terrain, d'autres le trouvant bien éloigné de la rue principale. Il est aussitôt procédé à un vote de principe, la question prix étant bien entendu réservée.

A la majorité, moins trois voix et une abstention le conseil donne sa préférence, en principe, au terrain Ane'.

Demande branchement  
ligne électrique par la  
commune d'Aussy.

M. le Maire donne ensuite lecture d'une lettre de M. St Paul conseiller municipal d'Aussy, demandant au nom de ce dernier l'autorisation de faire un branchement sur la ligne électrique de notre ville aboutissant d'une part à la maison Olle' et d'autre part à la maison Costex.

Le conseil Municipal ne met pas d'obstacle à cette demande après avis favorable des services compétents.

Plainte Moré

M. le Maire donne connaissance d'une plainte de M. Roger Moré relative au manque d'éclairage fréquent de sa rue et à l'écoulement devant sa porte, d'eaux malodorantes.

Le garde-champêtre sera chargé de porter remède à cet état de choses.

La Commission des Travaux décide de se réunir pour diverses améliorations à apporter à la place de la Halle, à la place aux forces et enfin aux étals. Rendez-vous est donné à cette commission le lundi 11 août à 9 heures du soir devant l'hôtel du Parc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée.

Réuni en Comité secret, le conseil Municipal donne un avis favorable aux demandes ci-après :

Assistance aux vieillards : Jules Latour

Assistance médicale gratuite

Allocation militaire

Cabos Jeanne épouse Rebel.

Lamarche Jean.

La séance est levée à 10 h.

*Blanchard*

*Moré*

*L. Briabaud*

*© 1931  
G. Carst*

*Roger de Tassy*

*Blanchard*

*Moré*

*Blanchard*

*Blanchard*

*Moré*